

Substitution de produits CMR, Retour d'expérience : Interview de Bernard Fovet, cadre de santé et de Marie-Françoise Odou, médecin biologiste au CHRU de Lille. Une opération de substitution des produits cancérigènes-mutagènes-reprotoxiques des agents chimiques dangereux est en cours depuis 2013 au Pôle de Biologie Pathologie Génétique. Une [affiche](#) été réalisée pour présenter la démarche au colloque sur les cancers professionnels. Celle-ci peut être reprise par des laboratoires et dans d'autres secteurs d'activité. [Cdc.retraites](#), mars 2015.

Santé au travail : L'infirmière santé-travail fait parler les salariés. La réforme sur la médecine du travail, en 2012, a bouleversé l'examen annuel obligatoire. L'infirmière est au cœur de ce nouveau dispositif axé sur une écoute approfondie du salarié. Trois questions à Virginie Le Mauff, infirmière en santé-travail à Saint-Nazaire. [Ouest-France](#), le 27/04/2015.

Un Européen sur trois au moins peut être exposé à l'amiante dans son milieu de travail et dans l'environnement : Sur les 900 millions d'habitants de la Région européenne de l'OMS, un tiers environ vit dans des pays qui n'ont pas encore interdit l'utilisation de toutes les formes d'amiante, auquel ces personnes peuvent être exposées dans leur milieu de travail et dans l'environnement. Dans les pays où l'amiante est interdit, la population y reste exposée en raison de l'usage qui en a été fait. [OMS](#), le 01/05/2015.

Le compte pénibilité pleinement appliqué à partir du 1er juillet : La pleine application du compte pénibilité sera finalement reportée de six mois. Le premier ministre, Manuel Valls, a annoncé mardi 26 mai que la mise en œuvre des six derniers facteurs retenus dans le compte pénibilité se ferait à compter du 1er juillet 2016, les quatre premiers ayant déjà été pris en compte depuis janvier. Ce report « ne pénalise pas les salariés concernés en 2016 », qui bénéficieront in fine de « points équivalents à une année entière », a-t-il précisé. [Le Monde.fr](#), le 26/05/2015.

Q/R : Travail de nuit et périodicité des visites : Est-il possible de déroger légalement à la périodicité de 6 mois pour les visites médicales des travailleurs de nuit, en mettant en place des entretiens infirmiers en santé au travail ? L'équipe juridique de l'ISTNF répond à cette question en rappelant les points juridiques toujours d'actualité. [Lire les commentaires.](#) *ISTNF, le 29/05/2015.*

Services de soins infirmiers à domicile : Parution d'un recueil qui rassemble dans un seul document les règles applicables à ces services et les explicite. Il permet, en outre, grâce à la participation de l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ANESM) à l'élaboration de cet ouvrage, de faire le lien avec les recommandations de bonne pratique émises par l'agence. [Lire le recueil.](#) *Direction Générale de la cohésion sociale, mai 2015.*

Comment en vient-on à péter un câble au travail ? Fin mai, le député PS Benoît Hamon déposait plusieurs amendements au projet de loi sur le dialogue social à l'Assemblée nationale, visant à faire reconnaître l'effondrement au travail, plus connu sous le nom de « burn out » comme maladie professionnelle. A la une des médias depuis quelques années, et pourtant irrémédiablement flou, le « burn out » ne cesse d'intriguer. Comment arrive-t-on à l'épuisement? **Réponses avec Christophe Dejourné, psychiatre et spécialiste de la souffrance au travail.** [Les Inrocks](#), le 01/06/2015.

Rester debout au moins deux heures par jour sur son lieu de travail, de nouvelles recommandations britanniques : Un employé ou salarié passe près de 75% de son temps assis à son bureau. Pour lutter contre la sédentarité professionnelle, associée à de nombreuses pathologies, le gouvernement britannique a émis un premier ensemble de recommandations. Les bureaux verticaux se développent avec un objectif : limiter la position assise au maximum. [La dépêche](#), le 03/06/2015.

Construire en permanence la prévention des cancers professionnels : Un nouvel Avis d'experts. Le nouveau volume de la collection « Avis d'experts » de l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS), publié par EDP Sciences, propose de faire le point sur les connaissances sur les cancers professionnels. L'INRS a associé à la réalisation de cet ouvrage une douzaine d'organismes qui ont pour point commun de tous œuvrer, chacun dans son domaine d'activité et avec ses compétences particulières, à la prévention des cancers professionnels. [En savoir plus...](#) INRS, 2015.



Fiches de données de sécurité : nouvelle version de l'annexe II du règlement REACH. Depuis le 1er juin 2015, une nouvelle version de l'annexe II du règlement REACH relative aux exigences concernant l'établissement des fiches de données de sécurité est applicable. A partir de cette date, les employeurs doivent demander le nouveau format de FDS qui selon le règlement 1272/2008 5CLP est modifié selon un format qui prévoit notamment :

- Une nouvelle organisation des sous-rubriques et des informations disponibles dans la Fiche de Données de Sécurité
- Ajout de nouvelles informations dans la Fiche de Données de Sécurité pour augmenter la sécurité
- Aucune sous-rubrique de la Fiche de Données de Sécurité ne doit être vide

Les fiches de données de sécurité fournies à tout destinataire avant le 1er juin 2015 peuvent continuer à être utilisées jusqu'au 31 mai 2017 et ne doivent être conformes à la nouvelle annexe qu'après cette date. [Site STL](#), le 05/06/2015.

ITW : "Le coût du bore-out est aussi professionnel car le salarié perd à terme son employabilité" : Surqualification, faible mobilité, réorganisations multiples... Après le burn-out, le "bore-out" ou syndrome de l'épuisement par l'ennui, gagne les entreprises. Jean-Claude Delgènes, directeur général du cabinet Technologia décrypte les causes de ce phénomène et donne quelques conseils aux DRH. [Actuel-RH](#), le 11/06/2015.



Attention, la réglementation Amiante change au 1^{er} juillet : la baisse des valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP) prévue par le décret amiante du 4 mai 2012 sera effective le 1er juillet. Précédemment fixée à 100 fibres par litre (f/l) en concentration moyenne sur 8 heures, la VLEP est abaissée à 10 f/l. Un décret modificatif allant dans ce sens devrait être publié avant le 1er juillet. [PIC Magazine](#) le 12/06/2015.

Drogues et travail : qui consomme quoi ? : Les consommations de drogues illicites, d'alcool et de tabac varient selon les secteurs professionnels. François Beck, directeur de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies, a étudié ces différentes habitudes de consommation. [Paris Match](#), le 12/06/2015.

Nouvelle offensive pour reconnaître le burn out comme maladie professionnelle : La CFDT prône d'abaisser à 0%, contre 25% actuellement, le taux d'incapacité permanente permettant de déposer un dossier de demande de reconnaissance de l'épuisement professionnel comme maladie professionnelle. [Le Figaro.fr](#), le 13/06/2015

Les demandes d'aménagement de poste et de mi-temps thérapeutique en hausse, selon les médecins du travail : Le ressenti des médecins du travail sur l'augmentation des arrêts de durée en nombre ou en durée varie selon leur territoire d'exercice ou les secteurs d'activité des salariés dont ils assurent le suivi. Néanmoins, le premier constat reste une augmentation des arrêts de plus longue durée, en lien avec les risques psychosociaux (RPS). [Le Quotidien du Médecin](#), le 15.06.2015

ITW, Corinne Berthaud : "Je suis contre la reconnaissance du burn-out en maladie professionnelle". Alors que s'ouvre la 12^{ème} semaine de la qualité de vie au travail ce lundi, Corinne Berthaud, spécialiste des troubles psycho-sociaux (violence au travail) dénonce ce qu'elle considère comme un harcèlement institutionnel à tous les niveaux, en France. [La Tribune](#), le 15/06/2015.



Témoignage : Le burn-out m'a fragilisée : Mr le Dr Michel Moreau de l'AIST87 a été interviewé ainsi que Mr Bonnot de l'ARACT à la suite de l'amendement déposé par le Sénateur haut-viennois JM Gabouty. Deux salariés évoquent leur situation douloureuse et un retour à la vie professionnelle difficile. [Le Populaire du Centre](#), le 16/06/2015.

Autorisation et SVHC - La liste des substances candidates à autorisation (ou SVHC) a été mise à jour le 15 juin 2015. Elle comporte deux entrées supplémentaires ce qui porte à 163 le nombre total d'entrées sur cette liste. Les deux nouvelles entrées concernent :

- un mélange de diesters d'alkyles : 1,2-benzenedicarboxylic acid, di-C6-10-alkyl esters; 1,2-benzenedicarboxylic acid, mélange de décyl, hexyl et octyl diesters (N° CE: 271-094-0), (N° CE: 272-013-1), identifié pour ses propriétés toxiques pour la reproduction, lorsqu'il contient une quantité supérieure ou égale à 0,3% de dihexyl phthalate (N° CE: 201-559-5).
- 5-sec-butyl-2-(2,4-dimethylcyclohex-3-en-1-yl)-5-methyl-1,3-dioxane [1], 5-sec-butyl-2-(4,6-dimethylcyclohex-3-en-1-yl)-5-methyl-1,3-dioxane [2] [couvrant chaque stéréoisomères de [1] et [2] ou toute combinaison de ceux-ci], ce groupe de substances couvre notamment le karanal, utilisé principalement comme parfum. Ce groupe de substances a été identifié pour ses propriétés très persistantes et très bioaccumulables.

[Techniques de l'ingénieur](#), le 16/06/2015.

Les nouvelles mesures "sécurité routière" au 1er juillet : A partir du 1er juillet prochain, les sanctions se renforcent pour lutter contre l'usage du téléphone au volant et l'alcoolémie des jeunes conducteurs. Ainsi, conduire avec une oreillette ou un casque audio, même à vélo, sera sanctionné d'une amende de 135 € et d'un retrait de 3 points. Autre nouveauté : la baisse à 0,2 g/l du seuil d'alcoolémie pour les conducteurs novices, c'est-à-dire pendant 3 ans après l'obtention du permis probatoire, y compris à la suite de la perte de tous les points de son permis, ou encore pendant 2 ans pour les candidats en conduite accompagnée. [La Prévention routière](#), le 18/06/2015.

Quelques recommandations à propos des écrits du médecin du travail : Des employeurs ont récemment poursuivi des médecins du travail devant le Conseil de l'ordre pour avoir attesté sur un certificat d'aptitude des répercussions des mauvaises conditions de travail sur la santé (dans des situations de souffrance au travail) Ces plaintes d'employeur envers des médecins du travail ont récemment fait la une de l'actualité. Un [conseiller santé auprès du conseil national de l'Ordre](#) a fait le point sur cette question à l'occasion des dernières journées franco-suisse de médecine du travail et nous donne quelques conseils. [Pour en savoir plus](#).....Atousanté, le 20/06/2015.

Même à faibles doses, l'exposition professionnelle répétée aux radiations expose à un sur-risque de leucémie : L'étude de cohorte INWORKS (International Nuclear Workers Study) coordonnée par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), et parue dans [« Lancet Haematology »](#), montre une augmentation significative des risques de cancer de type leucémies chez les travailleurs du nucléaire exposés sur de longues périodes à de faibles doses de radiations. [Le quotidien du médecin](#), le 22/06/2015.

La moitié des fumeurs "en bonne santé" souffriraient de maladies non-diagnostiquées : Les méfaits du tabagisme chronique sur les poumons pourraient être sous-estimés... La faute notamment à l'examen classique effectué, la spirométrie, pas assez spécifique. Selon une équipe de recherche américaine, la moitié des fumeurs déclarés normaux par ce test souffriraient en réalité de certaines formes de maladies pulmonaires chroniques. "Les maladies des poumons sont fréquentes chez les fumeurs dont les tests de capacités pulmonaires sont dans la norme", explique le Dr James Crapo, dont [l'étude](#) est parue le 22 juin dernier dans la revue *JAMA Internal Medicine* [ine inegliche ine ze texte]. [France TV Info](#), le 23/06/2015.

Désamiantage : un rapport alarmant de l'INRS. Dans un rapport resté confidentiel, l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) alerte sur le niveau d'empoussièrement des chantiers de retrait des plâtres amiantés et sur l'efficacité insuffisante des masques de protection. [Santé et travail](#), le 23/06/2015.



"Emergence" de pathologies d'origine toxique en milieu professionnelle : rôle du Réseau National de Vigilance et de Prévention des Pathologies Professionnelles (RNV3P) dans le repérage. Ce diaporama de 38 pages a été présenté par Catherine NISSE, maître de conférence des universités, praticien hospitalier, Pathologie professionnelle et Environnement - Pole S3P - CHRU Lille, Département universitaire de Médecine et santé au travail, Faculté de médecine de Lille, au cours de la matinée Marcel Marchand organisée par l'ISTNF le 28 mars 2015. *Istnf.fr, le 17/06/2015.* [Consulter le diaporama.](#)

L'alternative aux phtalates : vraiment sécuritaire? : Le DINCH, un plastifiant couramment utilisé que l'on retrouve dans différents articles en contact avec le public, tels que les dispositifs médicaux, les jouets pour enfants ou encore l'emballage alimentaire, n'est peut-être pas aussi sécuritaire qu'on le croyait. En effet, selon une nouvelle étude publiée par une équipe de l'Institut de recherche du Centre universitaire de santé McGill (IR-CUSM) à Montréal, le DINCH aurait des effets biologiques sur les processus métaboliques des mammifères. [Publications Mc Gill](#), juin 2015.

Enquête sur les arrêts de travail : A la demande de [REHALTO](#), Opinionway a réalisé une enquête auprès de DRH et de salariés d'entreprises de plus de 50 personnes sur la problématique des arrêts de travail. Cette étude met en évidence les axes de compréhension des arrêts. Au-delà de l'impact économique, l'arrêt de travail est un véritable indicateur de la santé de l'entreprise, du climat social et de sa capacité à mobiliser ses salariés ou ses agents. *Juin 2015*

- [Lire le communiqué de presse.](#)
- [Consulter les résultats de l'enquête.](#)

Les actes du colloque "la coopération médecin infirmier en santé au travail et le DPC" sont disponibles : Pour les consulter, consulter le site [E.pairs](#), *le 17/06/2015.*

26^{èmes} Journées franco-suisses de santé au travail : Strasbourg, les 11 et 12 juin 2015. Vous pouvez consulter le programme et les actes, [ICI](#).

Les souffrances psychiques au travail plus couramment détectées : Les souffrances psychiques sont plus couramment détectées en France, selon une étude publiée le 22 juin dernier qui relève parallèlement que dépression, anxiété liée à l'emploi et burn-out touchent plus fréquemment les femmes que les hommes. [L'express](#), *le 23/06/2015.* [Lire le BEH n° 23 – 23 juin 2015.](#)

Risques psychosociaux et situation économique des entreprises : La situation économique d'une entreprise peut avoir un impact sur les conditions de travail de ses salariés et, en particulier, sur leur exposition aux risques psychosociaux. [Lire l'étude de la DARES](#), *le 24/06/2015.*

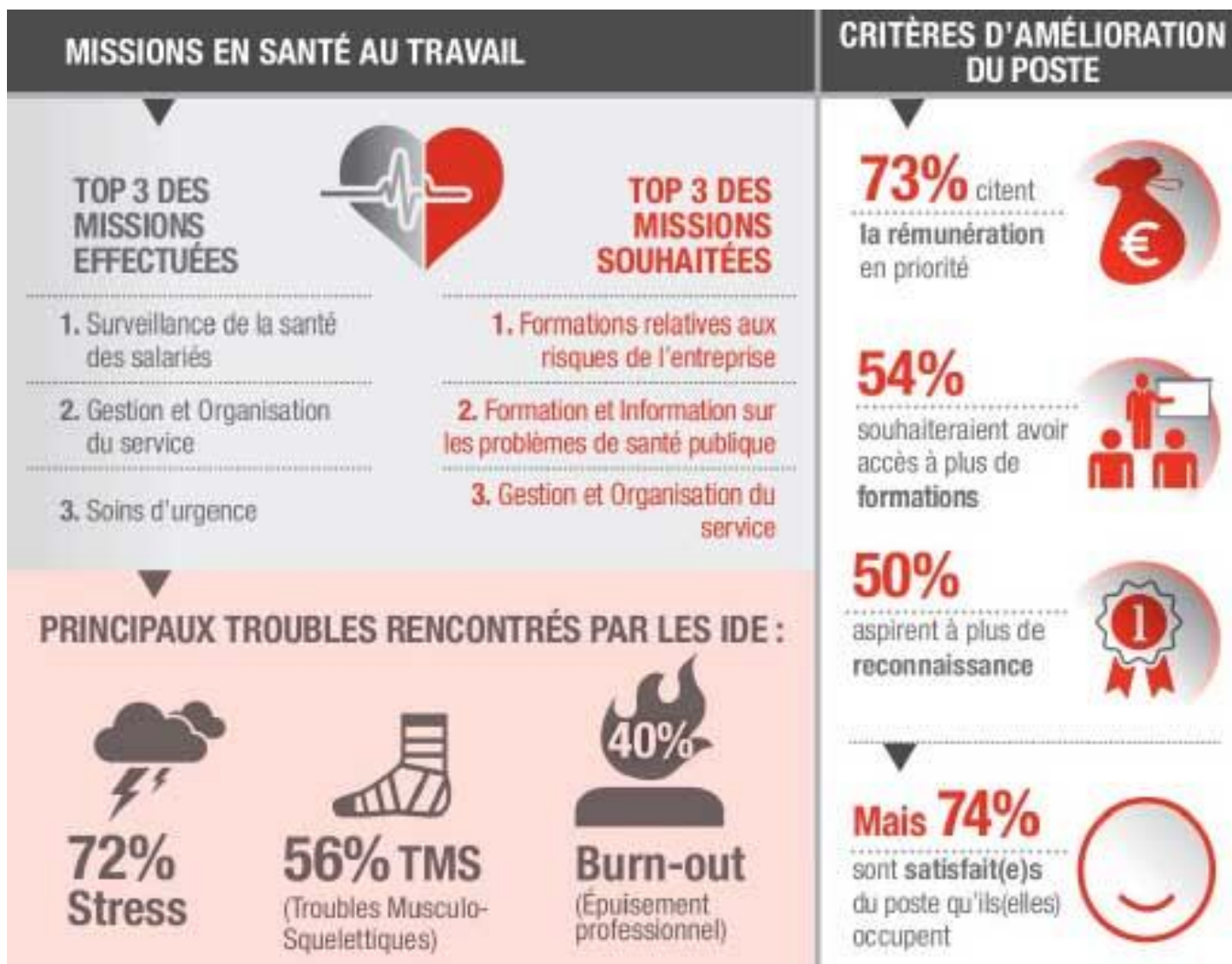
Résultats de l'enquête ESENER 2 en matière de SST : L'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) a présenté le 23 juin dernier au Parlement européen à Bruxelles les principales conclusions de la deuxième enquête européenne des entreprises sur les risques nouveaux et émergents (ESENER 2). Ce sont les facteurs de risques psychosociaux et musculosquelettiques qui sont les plus répandus sur les lieux de travail en Europe, et l'évaluation du risque est toujours considérée comme la meilleure façon de lutter contre ces risques. [EU-OSHA](#), *le 23/06/2015.*

- [Lire le communiqué de presse](#)
- [Lire un résumé des conclusions de l'ESENER 2](#) (dans les 25 langues de l'UE)
- [Examiner les conclusions en utilisant le tableau de bord en ligne de l'enquête](#)

IDEST : Selon les résultats d'une [étude Page Personnel](#), 58 % des infirmiers seraient intéressés par un poste dans le secteur de la santé au travail motivés notamment par le développement de nouvelles compétences. Les IDE souhaitent travailler dans ce secteur afin de :

- former aux risques de l'entreprise ;
- former et informer sur les problèmes de santé publique ;
- gérer et organiser le service.

[Pour en savoir plus](#)..... *Infirmiers.com*, le 08/06/2015.



La boîte à outils

Guide de conception ou d'amélioration des postes d'accueil et des activités de bureaux : Pour prévenir les atteintes possibles de la santé, voici un guide permettant de concevoir ou d'améliorer le poste d'accueil ou tout autre poste avec activités de bureau. [Ce guide](#) revisite les différentes composantes des activités d'accueil et de bureau afin d'apporter des conseils de prévention. Il s'adresse aux employeurs et aux salariés. [ST 72](#) – 18/05/2015 – 39 pages.

Attention aux tiques : Une brochure de prévention contre les piqûres de tiques éditée par la SUVA. A défaut de protection absolue, il est nécessaire de prendre quelques précautions. [Consulter le document](#), mai 2015, 14 pages.

Civilité en milieu de travail : Saluer ses collègues le matin, se regarder dans les yeux lorsqu'on se parle, ne pas exclure des collègues lors d'une activité, cela peut sembler banal. Cependant, à la longue, le manque de civilité a de lourdes conséquences tant pour les travailleurs que pour l'organisation. Découvrez-en plus sur la civilité en milieu de travail dans ce **dossier spécial** : Vidéos, et outils, [Télécharger l'infographie...PortailRH](#), le 03/06/2015.

Souffrance et travail : regards croisés : Souffrance et Travail met en ligne, en formats téléchargeables, tous ses outils de formations : textes, diaporamas et vidéos. Ce sont les supports qu'ils utilisent eux-mêmes lors de formations et conférences et qui sont ici mis à disposition des CHSCT, managers, syndicats, médecins du travail, psychologues... et tous les autres acteurs du travail. [Aller sur le site Souffrance et travail](#). Juin 2015.

Conduire un projet d'amélioration des Conditions de Travail dans le secteur de l'agroalimentaire : Les bonnes questions à se poser pour réussir un projet d'investissement en y intégrant la prévention des risques. *Aract Nord/Pas de Calais*, juin 2015. [Consulter le guide méthodologique](#).

Qualité acoustique des crèches: un guide publié par le CNB. Le Conseil national du bruit vient de publier un guide destiné aux concepteurs de crèches, jardins d'enfants et haltes-garderies, visant à les aider à mieux prendre en compte l'environnement sonore dans ces établissements. 24 pages. [CNB](#), le 18/06/2015.

- [Télécharger le guide](#) [24 pages]

L'INCa vient de publier une nouvelle brochure : "Nutrition et cancers - Alimentation, consommation d'alcool, activité physique et poids". Dans le domaine de la prévention des cancers, la nutrition au sens large (c'est-à-dire l'alimentation, mais aussi la consommation d'alcool, l'activité physique et le poids) occupe une place particulièrement importante. Ce document propose d'y voir plus clair sur ce qui peut aider à limiter les risques de cancer. [InCa](#), juin 2015.

- [Télécharger la brochure](#). [16 pages]

Comprendre les symboles, ça peut sauver des vies : Deux petits films belges humoristiques pour montrer l'importance de la compréhension des nouveaux symboles de danger. [Regarder les vidéos sur le site](#) de symbolesdanger.be.

